

ETABLISSEMENT : Cité scolaire Françoise Combes

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le mardi 05 juin 2018

Heure de début de séance : 17h40 heure de fin de séance : 21H30

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Présidente de séance</i>	Madame Anne MAYARD	Provisseure
<i>Secrétaire de séance</i>		



Nombre de membres présents : 20

Quorum : 19

Le procès-verbal du précédent C.A. réuni le lundi 9 avril 2018 est approuvé [x]
est refusé [].

Chapitre	Nature des questions traitées	N° de pages	Observations éventuelles de l'inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Conseils	3	
II	Affaires financières	4	
III	Travaux - Bâtiments		
IV	Hébergement		
V	Projet d'établissement	5	
VI	Pédagogique	6	
VII	Personnels	7-8	
VIII	Vie scolaire – Vie de l'élève	9	
IX	Questions diverses	10	

Montpellier, le 11 avril 2018

Signature du Président de séance La Provisseure Anne MAYARD		Signature du Secrétaire de séance Mme BASTIDE, Professeure Secrétaire	
--	---	--	---

Transmission à l'inspecteur d'Académie
le

Transmission au Recteur
le

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du mardi 05 Juin 2018

sous la présidence de Madame Anne MAYARD, Provisure

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : Anne MAYARD				
- Adjointe : Anne Claire ANTIPHON		X		
- Gestionnaire : Laurence CROS		X		
- Conseiller Principal d'Education : Sandrine TREPTAU		X		
- Chef des travaux :				
PERSONNALITES				
- Représentant du Recteur d'académie : Thierry MESLET		X		
✓ Représentante du Préfet de Département : Sylvie HERVE				X
✓ Représentante de la commune : Michèle DRAY-FITOUSSI				X
✓ Représentant de la Région : Hussein BOURGI				X
✓ Représentant du département : Renaud CALVAT				X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Carine ALBERTI, enseignante		X		
2 – Katia BARRERI, documentaliste				
3 – Joslane BASTIDE, enseignante		X		
4 – Nathalie BONNET, enseignante		X		
5 – Claire CHAUVET, enseignante		X		
6 – Elodie GRIMA, enseignante		X		
7 – Marcelo LOBERA, enseignant			X	
8 – Vanessa MAURETTE PIALAT, enseignante			X	
9 – Éric OUTREY, enseignant		X		
10 – Emeline SIVADIER, enseignante		X		
11 – Agnès TELLIER, enseignante		X		
12 –				
13 –				
14 –				
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – Bernadette GOUX, secrétaire Intendance		X		
2 – Abdessamad ABIDI, aide laboratoire			X	
3 – Emille DANIAUD, infirmière			X	
4 – Catherine TASSANI, secrétaire Intendance		X		
5 – Amandine YANG, infirmière			X	
6 –				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Rim ENNAHDI			X
	2 – Sylvie ECANVIL			
	3 – Sandrine BAUDIN			
	4 – Maylinga MAKUMBA			
	5 – Charlotte LANCOUD	X		
	6 – Nadia SAHLI			
	7 –			
	8 –			
	9 –			
	10 –			
- élèves	1 – Anas AMMI, OTERM ES			
	2 – Sarah BEN LAHBIB, OTERM S			
	3 – Nathalie MOROZOV, 3 ^{ème} C			
	4 – Yanis YETTOU, 2 ^{nde} B	X		
	5 – BINENI Yaëlle, TES			
	6 – Gaya SLAOUTI, OTERM S			
	7 – Victor PONCET CANESSE, 2 ^{nde} B	X		
	8 – RODRIGUEZ Chavéta, 4 ^{ème} A	X		
	9 – MINOT Alice, 2 ^{nde} A	X		
	10 – VILCOT Jason, 3 ^{ème} A			
MEMBRES CONSULTANTS INVITES				
1 – GII ROUVIERE, Agent comptable				
2 – ASSEMAT Cécile		X		
3 –				

ETABLISSEMENT :

Cité scolaire Françoise Combes
4 Rue du 81^{ème} Régiment d'Infanterie
34090 MONTPELLIER

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

- Séance du : Mardi 05 juin 2018

- N° de séance : 5 / 2017 2018

Madame la Proviseure ouvre la séance à 17H40. Elle s'assure que le quorum est atteint.
Madame BASTIDE Josiane assurera le secrétariat de séance.

Sont excusés :

- Mme DRAY-FITOUSSI, représentante de la commune,
- Mme HERVE, représentante du Préfet de Département,
- M. BOURGI, représentant de la Région,
- M. CALVAT, représentant du Département,
- Mme ENNAHDI, représentante des parents d'élèves,
- Mme BAUDIN Sandrine, représentante des parents d'élèves,

Approbation de l'ordre du jour :

Mme la Proviseure rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1 / Approbation de l'ordre du jour
- 2 / Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration
- 3 / Affaires financières
- 4 / Projets et conventions
- 5 / Préparation de rentrée 2018
- 6 / Calendrier de fin d'année
- 7 / Questions diverses

Il est rajouté à l'ordre du jour :

- Information sur la crise de la semaine du 28 mai
- Projet Etablissement

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration :

Madame la Proviseure demande s'il y a des remarques sur le P.V. du CA du lundi 9 avril 2018. En l'absence de remarques, Madame la Proviseure soumet le P.V. du CA du lundi 9 avril 2018 au vote.

Le compte rendu du CA du lundi 9 avril 2018 est approuvé à l'unanimité

Chapitre : II **Nature :** **AFFAIRES FINANCIERES**

- Tarifs de l'internat et de la demi-pension pour l'année scolaire 2018-2019 :
 - Internat pour les lycéens : 1900 €
 - Internat pour les collégiens : 1600 €
 - Demi-pension pour les collégiens et les lycéens – augmentation du tarif : 699.15€ (prix du repas : 3.95€)
- Tarifs du repas exceptionnel pour les élèves externes : 4.10€ (tarif maxi région Occitanie)

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour,

- Renouvellement de principe de l'accueil des collégiens ou lycéens scolarisés dans d'autres établissements publics – augmentation du tarif : 1250€ annuel.
 - Les conventions seront signées avec les établissements concernés à la rentrée 2018-2019. Tarif comprenant le repas du soir, la nuitée et le petit-déjeuner.

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

- Tarifs du repas pour les commensaux :
 - Personnels de catégories C et AED : 4.10€ - augmentation en cohérence avec le tarif lycéen
 - Personnels de catégorie B et A : 4.85€
 - Extérieurs : 8€

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

- Tarifs pour la soirée « Autour de la Vigne » organisée le 07 juin 2018 :
 - Repas : 5€
 - Dégustation de vin (3 verres) : 5€
 - Verre sérigraphié : 3.50€
- Tarif de vente de la cuvée Scintille 2017 : 8€ la bouteille

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

Chapitre : V **Nature :** PROJETS ETABLISSEMENT

CONVENTIONS ET CONTRATS

- Autorisation de signer la convention pour l'accueil d'un lycéen en stage à Mauguio du 04 juin 2018 au 06 juillet 2018 – tarif de 16€ par nuitée.
- Autorisation de signer la convention pour l'accueil d'un lycéen en stage à Montpellier du 18 juin au 06 juillet 2018 – tarif de 16€ par nuitée.

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

- Autorisation de signer la convention avec l'association l'Arc en Ciel des Faubourgs pour la mise à disposition d'une partie du jardin Tastavin (mise à la terre d'une buvette) dans le cadre du festival des Fanfares le 09 juin 2018 – mise à disposition à titre gratuit.

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

- Ordinateurs portables mis à disposition des personnels :

Mme Cros précise que les ordinateurs prêtés aux enseignants sont à usage uniquement professionnel et devront être restitués pendant les congés d'été. Cela permettrait d'effectuer les mises à jour et de vérifier l'état, les ordinateurs étant parfois en mauvais état lorsqu'ils sont restitués.

Les enseignants marquent leur étonnement et leur désaccord. Quant au mauvais état lors de la restitution, Madame CHAUVET doute que le nombre soit significatif et rappelle que lorsque les portables ont été changés, ils fonctionnaient depuis 5 ans ce qui peut expliquer leur usure.

Les enseignants rappellent que le logiciel Smart (pour les TBI) n'est installé que sur ces ordinateurs portables et qu'il est indispensable pour préparer leurs cours sur TBI.

Les congés d'été sont consacrés à la préparation des cours et priver les professeurs de leur outil professionnel pendant les vacances pénaliserait leur activité professionnelle. Il y a aussi le risque de faire reculer les pratiques du numériques dans notre établissement alors que depuis sa création les équipes travaillent à les développer. Madame SIVADIER s'inquiète de cette demande parce qu'elle n'a pas d'ordinateur personnel chez elle.

Après échange, Madame Cros conclut que la question reste à étudier de manière à ce qu'une convention de prêt soit signée par chaque professeur. Dans cette convention seront précisées les modalités annuelles de contrôle des contenus qui doivent être strictement professionnels ainsi que les modalités annuelles de maintenance et mises à jour.

Monsieur OUTREY, partisan du logiciel gratuit, propose d'étudier le remplacement du logiciel SMART avec licences payantes ou un logiciel gratuit équivalent, ce qui permettrait aux professeurs de pouvoir préparer leurs cours sur un ordinateur personnel avec ce logiciel gratuit.

- Calendrier de fin d'année scolaire :
(voir annexe 1)

- Brevet des collèges : révisions du 22 au 27 juin
- Pendant les épreuves du bac Fermeture du 18 au 22 mais accueil des 3èmes, 1ères et terminales
- Résultats EAF le 11 juillet
- Résultats du Bac le 9 juillet avec cérémonie à 17h.

Chapitre : VI **Nature :** PEDAGOGIE

- **Projet Média dans le parcours citoyen – coût de 7525€ dont un cofinancement de 500€ par l'UNSS régionale et une demande de financement de 3500€ déposée auprès de la fondation Egalité des chances.**

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

- **Projet avec l'association Alter Ego Educ – Interventions, à destination des internes, sur l'année scolaire 2018-2019 pour un coût de 21 220€ - demande de financement de 9 000€ déposée auprès de la fondation Egalité des chances.**

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

- **Formation « transmettre et épanouir » avec Madame DUMAS pour un coût de 2 290€.**

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

- **Action de sensibilisation du club de la presse Occitanie – 3 classes concernées – 1140€ - pour le niveau 4^{ème} l'année prochaine.**
- **Sensibiliser les jeunes aux risques des réseaux sociaux – séances de 2 heures par un journaliste et un spécialiste réseaux sociaux**

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 19 votes pour

• **Information sur la crise de la semaine précédente :**

Mme la Proviseure donne les informations suivantes

- 25 juin, Monsieur le DASEN adjoint, informe Mme la Proviseure du préavis de grève qui a été adressé à Madame la Rectrice par le syndicat FO au nom de la communauté scolaire de la Cité scolaire Françoise Combes. Le courrier n'étant pas parti sous couvert du chef d'établissement, elle n'avait pas connaissance de ce courrier. Lecture est faite du courrier. (annexe 2)
- Le 29 mai, le syndicat Fo adresse au Rectorat une deuxième formulation rectificative qui rétablit que le préavis de grève n'est pas porté par la communauté scolaire mais par la section FO de l'établissement. (annexe 3)
- A la demande d'un parent, Mme la Proviseure précise que le 31 mai la grève a été suivie par 8 professeurs
- Le 1^{er} juin, un message diffamant à l'encontre de Mme la Proviseure est diffusé à tous les personnels de l'établissement
- Les services vie scolaire, intendance, médico-social souhaitent adresser un courrier à Madame la Rectrice pour préciser qu'ils ne partagent pas l'image donnée de l'établissement par le courrier FO. (annexe 4)
 - Lecture est faite de ce courrier par Madame TREPTAU qui précise que tous les personnels de l'établissement peuvent s'y associer (information donnée par mail courant de la semaine) et que la lettre est à disposition à l'intendance.
 - Un débat dense et nourri s'engage autour de cette lettre et du vécu de la semaine de crise.

Au cours de ce débat, une proposition est faite par Madame SIVADIER d'une formation qui pourrait se faire sur l'établissement sur l'amélioration de la communication et la cohérence d'équipe afin que chacun puisse assurer la gestion collective des élèves au comportement problématique et puisse assumer sa part en accord avec une politique commune.

Madame SIVADIER a parlé de cette démarche à 23 personnes de l'établissement tous services confondus qui se sont dit volontaires pour y participer.

Cette formation peut se faire par roulement à différents moments de l'année mais demande aussi des rendez-vous réguliers pour un suivi des évolutions des pratiques.

Il reste à élaborer un cahier des charges de cette formation en concertation autour de nos besoins et attentes. L'objectif est de pouvoir présenter cette formation avec un contenu et un budget au CA du 2 juillet.

Éric DEBARDIEUX, grand spécialiste en climat scolaire, explique dans "Le climat scolaire: définition, effets, et conditions d'amélioration" que la principale cause des violences scolaires est la perception de l'incohérence dans le discours des adultes.

Nous devons donc progresser sur la cohérence de nos actions et sur la manière de les communiquer. L'objectif pourrait être sur deux niveaux: une communication explicite et non violente entre adultes pour pouvoir ensuite former les élèves en gestion de conflits par médiation de pairs (principe basé sur le partage des responsabilités en coopération).

Monsieur MESLET Thierry, délégué du Rectorat propose à la réflexion de la communauté les questions suivantes :

- Quelle est la réalité et la teneur du climat scolaire ?
Diagnostic du climat scolaire : diagnostic pédagogique et éducatif mélangés.
- Quelle est la connaissance de la réalité du pilotage ? (qui fait quoi ? comment ? et à quelle intensité ?)
- Quelles sont pour chacun, les modalités de communication, d'expression ?
Epistolaire ou par courriel – prendre de la distance.
- Quel accompagnement des personnels (solidarité proportionnelle) ?
- Quelle formation interne ?
- En quoi chacun est-il concerné par la définition de l'identité de l'Etablissement Françoise Combes ?

Chapitre : VIII **Nature :** VIE SCOLAIRE – VIE DE L'ÉLÈVE

➤ **Rentrée 2018**

Mme la Proviseure a participé mardi 29 mai dernier à la commission d'examen des dossiers de candidature pour la rentrée 2018.

Les premiers constats sont les suivants : il y a autant de dossiers de candidature que l'année dernière à la même période.

Il y a plus de collégiens que de lycéens.

Une deuxième commission est prévue fin juin, début juillet.

Tout juillet, août et septembre, des lycéens vont arriver par affectation.

Le recrutement d'élèves sportifs se poursuit : foot, tennis de table, waterpolo, judo, natation..... Les élèves de foot passeront par la commission ce qui n'était pas le cas cette année et devrait permettre un recrutement meilleur.

Accueil de 50 lycéens mais plus de Jules Guesde qui à son propre internat.

La structure pédagogique ne bouge pas, mais s'adaptera aux effectifs si besoin.

La volonté de ne pas « remplir » avec des cas « lourds » reste entière.

Concernant le règlement intérieur :

Pour l'interdiction des téléphones portables en collège, nous proposons de réfléchir un an de plus car rien n'est encore voté au niveau de la loi et des décrets d'applications.

Il y aura discussion entre les différentes parties. Le téléphone est un objet personnel et on ne peut pas le retirer aux élèves.

➤ **La réforme de la classe de 2nd :**

Elle n'est pas encore totalement et clairement précisée. Quasi-certitude : la disparition des enseignements d'exploration, la mise en place d'un parcours avenir sur 50 à 60h.

□ La disparition des enseignements d'exploration pose question pour le projet Vignes qui depuis son origine appuie l'interdisciplinarité qui le caractérise sur les enseignements d'exploration (éco/sciences/lettres) auxquels s'ajoutaient langue et histoire/géographie. Mme la Proviseure souligne que c'est un projet structurant pour l'établissement et qu'il est important qu'il perdure. Il pourra s'inscrire dans le parcours avenir et les modalités sont à l'étude.

□ Le parcours avenir n'est pas une difficulté pour l'établissement qui est en avance et qui l'a déjà bien avancé. Mme la Proviseure fait la remarque que comme pour la réforme du collège, cet établissement est en avance et que beaucoup de choses étaient en place avant même la réforme. Elle salue à cette occasion le dynamisme des équipes.

Chapitre : IX **Nature :** QUESTIONS DIVERSES

Est-il possible d'envisager une formation d'établissement en accompagnement de pratique pour les personnels volontaires sur la communication, la cohérence d'équipe et l'amélioration du climat scolaire ?

Réponse page 7 sur le passage « Information sur la crise ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

CALENDRIER FIN ANNEE 2017-2018

Du lundi 4 au vendredi 8 juin

Examens	Lundi 4	Epreuve facultative théâtre du baccalauréat
	Mardi 05	Conseil d'administration
Examens	Mardi 5 et mercredi 6	Epreuves de capacités expérimentales - classe de TS - Baccalauréat
	Mercredi 06	Remise des récompenses - Elèves tous niveaux de classe
	Mardi 05 et Mercredi 06	Restitution des manuels lycéens
Examens	Mardi 5 au Jeudi 07	Terminales technologique - Oraux de soutenance des projets technologiques
	Jeudi 07	Soirée Vignes 2nde
	Vendredi 08	Conseils de classe 3eme et 2nde

Du lundi 11 au vendredi 15 juin

	Lundi 11 au Jeudi 14	Conseil de classes du 3eme trimestre
	Lundi 11 au vendredi 15	Révisions terminales salles : TES = salle B23/TS = salle B22 /TSTMG = salle POLY/ TSTMF = salle D13

Du lundi 18 au vendredi 22 juin

ETAB/INTERNAT	Lundi 18 au vendredi 22	Fermeture de l'établissement aux classes de 6eme, 5eme, 4eme, 2nde
Examens	Lundi 18 au vendredi 22	Epreuves écrites du baccalauréat épreuves terminales et anticipées
Examens	Lundi 18 au vendredi 22	Soutenance des Oraux de projet pour le DNB - Classes de 3eme
	Mardi 19 au vendredi 22	Entraînements aux Oraux de français Classes de 1ere
Examens	Mardi 19 et mercredi 20	Réunions d'entente de l'épreuve de philosophie du bac
Examens	Mardi 19 au vendredi 22	Dépôt des copies d'Allemand et d'Italien du département
	Vendredi 22	Révisions du DNB - Classes de 3eme

Du lundi 25 au vendredi 29 juin

	Lundi 25 au mercredi 27 midi	Révisions du DNB - Classes de 3eme
Examens	Lundi 25	Dépôt des copies d'Allemand et d'Italien du département
Examens	Mardi 26	Retrait des copies d'Allemand par les correcteurs et corrections sur site
Examens	Mercredi 27	Retrait des copies d'Italien par les correcteurs et corrections sur site
Examens	Jeudi 28 et vendredi 29	Ecrits du DNB
ETAB/INTERNAT	Jeudi 28 et vendredi 29	Fermeture de l'établissement aux classes de 6eme, 5eme, 4eme, 2nde, 1ere, terminale
Examens	Jeudi 28 et vendredi 29	Réunions d'harmonisation de l'épreuve de philosophie du bac
Examens	Mercredi 27 au vendredi 29	Oraux de français - Epreuve anticipée du bac - Classes de 1ere - Au lycée Clémenceau
	Vendredi 29	Résultats d'affectation en classes de 2nde et de 1ere

Du lundi 2 au vendredi 6 juillet

Examens	Lundi 02	Conseil d'administration
	Mardi 3	Journée de bilan de l'année scolaire
Examens	Mercredi 4	1/2 journée de formation coaching pour les collègues déjà formés
	Jeudi 5	Délibérations du bac
Examens	Vendredi 06	Résultats du bac - 10h - ES = cité scolaire F.Combes/S = Joffre/STMG= Clémenceau

Du lundi 9 au mercredi 11 juillet

Examens	Lundi 09	Oraux du 2nd groupe du bac - ES = cité scolaire F.Combes/S = Joffre/STMG= Clémenceau
---------	----------	--

Faire venir tous les élèves pour s'inscrire car il est indispensable d'étudier chaque dossier par rapport aux créances.
Mettre, sur le site de l'établissement, les documents indispensables à présenter lors de la procédure d'inscription et de réinscription à réaliser dans l'établissement.

REINSCRIPTIONS 2017-2018		
	Sans créances	
Passage 6ème en 5ème, 5 en 4ème, 4 en 3ème 1ère en TERM		Les mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22 et lundi 25 juin A. Midi de 14h à 18h Mercredi 27 juin pour ceux qui n'ont pu venir 9h à 18h
Passage 6ème en 5ème, 5 en 4ème, 4 en 3ème 1ère en TERM	Avec créances	Mardi 19 juin A. Midi sur RV Puis mardi 26 juin AM sur RV
3ème en 2ème	Sans créances	Lundi 2 et mardi 3 juillet de 9h à 18h
3ème en 2ème	Avec créances	Mardi 3 juillet A. Midi sur RV
2 ^{ème} en 1ère	Sans créances	Lundi 2 et mardi 3 juillet de 9h à 18h
2 ^{ème} en 1ère	Avec créances	Mardi 3 juillet A. Midi sur RV

INSCRIPTIONS 2017-2018	
Entrée en 6ème et 5ème	Le mardi 26 juin de 9h à 18h
Entrée en 4 ^{ème}	Mercredi 27 juin de 9h à 18h
Entrée en 3ème	Lundi 2 et mardi 3 juillet de 9h à 18h
Entrée en 2ème	Lundi 2 et mardi 3 juillet de 9h à 18h
Entrée en 1ère	Mercredi 27 juin 2018 de 9h à 18h
Entrée en TERM	Mercredi 27 juin de 9h00 à 18h

Madame Béatrice Gille,

Rectrice de l'académie de Montpellier

Montpellier, le 25 mai 2018

Objet : préavis de grève, Cité Françoise Combes, Montpellier

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe que le SNFOLC 34 dépose un préavis de grève concernant les personnels relevant du Ministère de l'Éducation nationale exerçant à la Cité scolaire Françoise Combes de Montpellier pour la journée du jeudi 31 mars 2018.

Les personnels souhaitent attirer votre attention sur l'insécurité que connaît cet établissement :

- agression d'un élève sur un enseignant ayant entraîné 8 jours d'ITT ;
- tentative de suicide d'un élève de 4ème qui a cherché à se défenestrer ;
- crachats dans les couloirs et sur les personnels, multiples dégradations des locaux ;
- enseignante victime ce jour d'une altercation entre élèves (une table a été renversée sur son pied).

Les personnels se sont réunis aujourd'hui en assemblée générale. Exaspérés par la recrudescence des violences et la détérioration du climat scolaire, ils ont mandaté notre syndicat pour déposer le présent préavis.

Les personnels de la Cité scolaire Françoise Combes souhaitent exprimer leur exaspération face aux situations de violence que connaît l'établissement.

Ils demandent que des mesures soient prises au plus tôt pour mettre fin aux violences dont ils subissent les conséquences et pour que cesse la détérioration continue de leurs conditions de travail et du climat scolaire.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en l'assurance de ma parfaite considération.





**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE
DES LYCÉES ET COLLÈGES**

Section départementale de l'Hérault

UD FO

Maison des syndicats

474 allée Henri II de Montmorency

34000 Montpellier

Tel-fax : 09.75.85.30.05

snfolc.acamontp@orange.fr

ANNEXE 3

Madame Béatrice Gille,

Rectrice de l'académie de Montpellier

Montpellier, le 29 mai 2018

Objet : préavis de grève, Cité Françoise Combes, Montpellier

Madame la Rectrice,

Notre section départementale a déposé un préavis de grève pour le 31 mai 2018 concernant la cité Françoise Combes de Montpellier .

Afin de préserver la sérénité entre les agents, notre section d'établissement souhaite vous préciser que cette décision a été prise au nom de la section FO après une réunion rassemblant certains personnels.

Il est évident que notre section prendra acte de toute avancée qui pourrait être proposée lors de la période de préavis.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en l'assurance de ma parfaite considération.

Vu et transmis
le 18.06.2018.









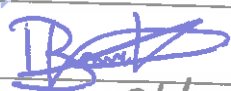





Madame la Rectrice,






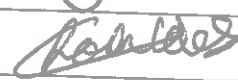

Nous souhaiterions, par la présente, rappeler que l'avis de grève générale du 31 mai 2018 n'était porté que par le syndicat FO et non par la communauté scolaire de notre établissement qui ne l'a nullement mandaté.

De plus, nous, personnels signataires de ce courrier ne nous reconnaissons pas dans la présentation systématiquement négative et alarmiste qui a été faite de notre établissement dans le courrier qui vous a été adressé et nous tenions à vous assurer de la détermination de l'ensemble de la communauté scolaire à remplir au mieux sa fonction d'éducation et d'instruction. La cité scolaire Françoise Combes, grâce à cet investissement est un établissement qui fonctionne, qui innove et dans lequel le travail en équipe est une réalité.

Nous serions heureux, si vous souhaitez nous rencontrer, de partager notre fierté d'appartenir à cet établissement et à une communauté solide, investie et innovante.

Agnès Tellier Professeur		Emilie Dantaud Infirmière
Elodie Grima Professeur		
Lavaria Abou el abbes Professeure		Nadine Verme secrétaire
Yves Bellier, Professeur		Julie Blanc CPE
Anne-Claire LOTENS CPE		
Ali minihodji Wassila AED		
Yosiane Bartido Elvica Professeure		
Astid Breitenstein professeure		
Sandrine Treptau CPE		
YOANN BEDOUT AED		
Catherine Tassani secrétaire		
GOUX Bernadette		secrétaire
VANESSA MANGEL Mangel		Secrétaire

	NOM	Prénom	Fonction	Excusé	Présent	Emargement
MEMBRES DE DROIT	MAYARD	Anne	Provisseure			
	ANTIPHON	Anne-Claire	Provisseure adjointe			
	CROS	Laurence	Intendante			
	TREPTAU	Sandrine	CPE		X	
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES	MESLET	Thierry	Représentant du recteur d'Académie		X	
	HERVE	Sylvie	Représentante du Préfet de Département			
	DRAY-FITOUSSI	Michèle	Représentante de la commune			
	BOURGI	Hussein	Représentant de la Région			
	CALVAT	Renaud	Représentant du Département	X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	ALBERTI	Carine	Enseignante		✓	
	BARRERI	Katia	Documentaliste			
	BASTIDE	Josiane	Enseignante		✓	
	BONNET	Nathalie	Enseignante		✓	
	CHAUVET	Claire	Enseignante		✓	
	GRIMA	Elodie	Enseignante		✓	
	LOBERA	Marcelo	Enseignant			
	MAURETTE PIALAT	Vanessa	Enseignante			
	OUTREY	Eric	Enseignant		✓	
	SIVADIER	Emeline	Enseignante		✓	
	TELLIER	Agnès	Enseignante		✓	

	NOM	Prénom	Fonction	Excusé	Présent	Emargement
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ATOSS	GOUX	Bernadette	Secrétaire intendance		X	
	ABIDI	Abdessamad	Aide laboratoire			
	DANIAUD	Emilie	Infirmière			
	TASSANI	Catherine	Secrétaire intendance		X	
	YANG	Amandine	Infirmière			
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	ENNAHDI EL IDRISSI	Rim	Parent d'élève	X		
	ECANVIL	Sylvie	Parent d'élève			
	BAUDIN	Sandrine	Parent d'élève			
	MAKUMBA	Mayinga	Parent d'élève			
	LANCOUD	Charlotte	Parent d'élève		X	
	SAHLI	Nadia	Parent d'élève			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	AMMI	Anas	OTERM ES			
	BEN LAHBIB	Sarah	OTERM S			
	MOROZOV	Nathalie	3EME C			
	YETTOU	Yanis	2NDE B		X	
	BINNEMI	Yaëlle	TES			
	SLAOUTI	Gaya	OTERM S			
	PONCET CANESSE	Victor	2NDE B	X	X	
	RODRIGUEZ	Chavéta	4ème-A 2nd A		X	
	GOGOUA RINOT	Clélie Alice	3ème A 2nd A		X	
	VILLOT	Jayson	3ème A			
	MEMBRES CONSULTANTS INVITES	ROUVIERE	Gil	Agent comptable		
ALARCON		Marc	DGFIP			
ASSELAT		cécile	AED			